

Assurance de protection des paiements pour les particuliers avec hypothèque



Vivre sereinement, même dans les périodes difficiles

Évitez les situations en vous protégeant avec l'assurance de protection des paiements. Si vous ne pouvez plus travailler à la suite d'une maladie ou d'un accident ou si vous perdez involontairement votre emploi, vous risquez de vous retrouver rapidement à court d'argent. En effet, les frais de logement figurent parmi les frais fixes les plus élevés de la plupart des ménages suisses. Avec une assurance de protection des paiements d'AXA en complément de votre hypothèque contractée auprès du Credit Suisse, vous pouvez bénéficier d'une couverture supplémentaire. En cas d'incapacité de travail ou de chômage, AXA prend en charge les frais mensuels courants de votre hypothèque, ce qui vous permet de maintenir votre niveau de vie même dans les périodes difficiles.



AXA est notre partenaire de confiance pour les assurances de protection des paiements.

Étendue de l'assurance de protection des paiements*



Incapacité de travail

Est assurée l'incapacité totale de travail à la suite d'une maladie ou d'un accident.



Chômage

Est assuré le chômage total involontaire.

Après un délai d'attente, AXA prend en charge les frais mensuels courants liés aux paiements récurrents de votre hypothèque pendant la durée du chômage total ou de l'incapacité totale de travail.

Conditions

Prestations assurées	Intérêts hypothécaires, y compris un éventuel montant d'amortissement de la tranche hypothécaire assurée.
Prestation maximale	3000 CHF par mois
Durée d'indemnisation maximale	1 an
Délai d'attente	60 jours
Réception des prestations	En cas de versement de prestations, l'indemnité sera versée sur le compte de paiement des intérêts de votre hypothèque.

Qui peut s'assurer?

L'assurance de protection des paiements convient aux personnes travaillant plus de 25 heures par semaine (ce qui correspond à un taux d'occupation de 60% environ) en contrat à durée indéterminée. Vous trouverez des explications détaillées concernant les personnes assurées dans les [Conditions générales d'assurance \(CGA\) d'AXA](#).

* L'assurance de protection des paiements est proposée en coopération avec AXA.

Vos avantages en bref

- Avec l'assurance de protection des paiements, vous restez indépendant même pendant les phases de vie financièrement difficiles, sans avoir à financer les pertes de salaire avec vos économies.
- Grâce aux prestations d'assurance versées pendant maximum un an en cas de chômage ou d'incapacité de travail, vous pouvez vous concentrer sereinement sur la recherche d'un emploi ou sur votre guérison.

Exemples de cas: dans quels cas l'assurance de protection des paiements intervient-elle?

En raison d'une réorganisation, votre employeur vous licencie de façon totalement inattendue. La situation sur le marché du travail est défavorable et vous trouvez un nouveau poste adapté au bout de sept mois seulement. Vous avez assuré les mensualités de votre hypothèque, y compris l'amortissement de 900 CHF de votre hypothèque à taux fixe. Après expiration du délai d'attente de 60 jours, AXA vous rembourse chaque mois les mensualités de l'hypothèque de 900 CHF (total: 4500 CHF).

Demander une assurance de protection des paiements en ligne

Vous pouvez demander votre assurance de protection des paiements directement dans l'Online Banking lors de la prolongation de votre hypothèque. Pour de plus amples informations sur ce sujet, veuillez consulter le lien suivant:

credit-suisse.com/protectionhypothecaire

Vous avez des questions?

Les experts en assurance d'AXA se feront un plaisir de vous aider.

Téléphone: +41 52 218 86 86

E-mail: support.cs@axa.ch

CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale
CH-8070 Zurich
credit-suisse.com

Vos données à caractère personnel seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité du Credit Suisse accessible à votre domicile via le site Internet officiel du Credit Suisse <https://www.credit-suisse.com>. Afin de vous fournir des supports marketing concernant nos produits et services, Credit Suisse Group AG et ses sociétés affiliées peuvent traiter vos données à caractère personnel de base (c'est-à-dire les coordonnées personnelles telles que le nom et l'adresse e-mail) jusqu'à ce que vous nous informiez que vous ne souhaitez plus les recevoir. Vous pouvez décider de ne plus recevoir ces documents à tout moment en informant votre conseiller clientèle. Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après "CS") avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite.
Copyright © 2021 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.